

Paris - 04-12-2017

ORIGINAL : REVUE CARTA CAPITAL 04/12/2017

<https://www.dropbox.com/s/x3epces6zurzccc/A%20perigosa%20op%C3%A7%C3%A3o%20pelos%20pobres%20-%20CARTA%20CAPITAL%2007.12.17%20Entrevista%20XP.pdf?dl=0>

La dangereuse option pour les pauvres,

Entretien avec Xavier Plassat

Le dominicain Xavier Plassat est un artisan essentiel de la lutte contre le travail esclave engagée par la Commission Pastorale de la Terre au Brésil

Leneide Duarte-Plon

Le jeune étudiant de Sciences Po de Paris – qui avait un poster du révolutionnaire Carlos Marighella dans sa chambre – est devenu dominicain et a pu soutenir de très près cet autre dominicain Tito de Alencar dans la dernière année de sa vie dans un couvent français, Sainte-Marie de la Tourette. Il a accompagné le rapatriement au Brésil du corps de son ami, en 1983, et décidé de s'y installer pour y vivre dans la pratique la théologie de la libération et son option pour les pauvres.

Après presque trois décennies passées dans l'État du Tocantins, Xavier Plassat, 67 ans, est actuellement le coordinateur de la campagne nationale de la Commission Pastorale de la Terre (CPT), de l'Eglise catholique, contre le *travail esclave*. C'est un combat très inégal. Un vrai bras de fer. D'un côté, la CPT agissant pour éradiquer le *travail esclave* au Brésil, cette ignominie qui subsiste malgré tout en

plein XXI^e siècle. En face, les grands propriétaires terriens et les industriels qui financent des lobbies pour faire abolir la loi de protection contre le *travail esclave*, considérée par les juristes et par Xavier Plassat comme excellente. Elle définit le crime, et permet de punir les patrons voyous.

« Le *travail esclave* est le type même du crime invisible, c'est comme les agressions sexuelles. C'est difficile à prouver, difficile à voir. Donc, il faut faire tout un travail d'éducation, de sensibilisation. Il faut en parler », déclare-t-il dans cet entretien à Carta Capital, depuis Paris.

Xavier Plassat est venu dans la capitale française pour co-célébrer la messe des obsèques du dominicain Henri Burin des Roziers, un avocat qui a été le grand défenseur des paysans dans les procès contre les commanditaires d'assassinats de leaders syndicaux ruraux, dans plusieurs villes du Pará où il a habité pendant 40 ans. Le frère Henri a été désigné comme cible par de grands propriétaires terriens qui payent des tueurs à gages. Contre sa volonté, le frère Henri a passé les dix dernières années de sa vie au Brésil sous la protection de deux policiers. Après un AVC en 2013, il est rentré à Paris où il est décédé le 26 novembre.



Dans l'église du Couvent Saint-Jacques, son cercueil était couvert des bannières du Mouvement des Sans Terre et de la Commission Pastorale de la Terre.

Le frère Henri des Roziers a créé – avec dom Tomas Balduino et dom Pedro Casaldáliga – la campagne d'information pour les travailleurs, « Ouvrez l'œil pour ne pas devenir un esclave ».

Le monde a été choqué cette année quand on a découvert la vente d'esclaves en Lybie. Mais au Brésil, plus de 52.000 esclaves ont été libérés depuis 1995. Et peu de gens sont au courant de ces données car dans sa grande majorité, la presse ignore cette tragédie.

Xavier Plassat, dans cette interview, parle du *travail esclave*, de la réforme agraire, de la théologie de la libération, des gouvernements de Lula et Dilma Rousseff, de l'utilisation de la religion pour anesthésier les pauvres et des leçons de son travail aux côtés du frère Henri dans la défense intransigeante des paysans et dans la lutte contre l'esclavage.

Leneide Duarte-Plon : Vous êtes venu du Brésil à Paris pour les obsèques du frère Henri des Roziers. Que pensez-vous de la situation actuelle du Brésil ?

Xavier Plassat : C'est une situation chaotique. On y assiste à une espèce de revanche des élites qui ont avalé des couleuvres pendant les années Lula (et un peu moins sous Dilma) et qui essayent de tout recracher. Cela veut dire que bien des droits qui ont été acquis, des avancées sociales qui ont été construites dans toutes ces années, sont remis en cause de la manière la plus brutale, la plus anti-démocratique, la plus inattendue et parfois la plus malhabile - ce qui nous sauve parfois parce que, comme on dit en portugais, il y a quelques mesures qu'ils ont prises qui sont autant de « tiros no pé », des tirs sur leurs propres pieds. Je vois cela en particulier dans le domaine que

j'accompagne davantage qui est le droit du travail et la lutte contre l'esclavage. Au niveau du droit du travail, il s'est agi simplement pour eux de prendre tous les arrêts du Tribunal Supérieur du Travail et de sélectionner ceux qui ont nui aux intérêts des patrons, pour faire en sorte que la loi maintenant permette que les violations qui ont été condamnées par ces arrêts deviennent des pratiques légitimes, légales, normales. C'est la réforme du Code du Travail qui est déjà en grande partie votée et se présente comme une malle de 'malandrages' (de méchancetés). Mais il y a encore toute une partie de cette réforme qui n'a pas encore été débattue : ils ont dû la remiser, en catimini, parce qu'elle était trop odieuse et scandaleuse. C'est celle qui concerne le travail rural.

La réforme du Code du Travail a commencé à s'appliquer depuis novembre. On a déjà des signes patents de ses effets néfastes avec la réduction de 90% des plaintes adressées à la Justice du Travail par des salariés s'estimant victimes de violations.

LDP : Pourquoi ?

Xavier Plassat : Parce que la nouvelle loi prévoit que si vous adressez une plainte auprès de la Justice du Travail et que vous êtes débouté, le juge pourra mettre à votre compte tous les frais encourus. C'est une espèce de violence faite contre les plus humbles, les plus pauvres, pour les dissuader de revendiquer leurs droits quand ils s'estiment lésés. Quant à la loi qui doit réformer les droits des travailleurs ruraux, il faut se rappeler qu'en 1988, quand a été rédigée la nouvelle Constitution, on a mis sur un pied d'égalité les droits des travailleurs ruraux avec les droits des travailleurs urbains. La nouvelle loi prétend rompre cette égalité et on pourrait dire de manière résumée qu'elle consiste à considérer comme normal tout ce qui jusqu'à présent était considéré comme condition dégradante de travail. Un exemple simple : vous

travaillez dans un lieu isolé, un petit peu montagneux, en zone rurale, et vous êtes plus de 15 ou 20 travailleurs, on n'est plus obligé de vous donner de l'eau potable, on n'est plus obligé d'installer des toilettes, vous n'avez plus le droit de vous arrêter de travailler et de manger sur une table. Cela a une conséquence directe parce que dans la définition actuelle qui a été approuvée en 2003 de ce qu'est le *travail esclave* et qui fait du Brésil un des pays les plus avancés sur ce point, on considère comme du *travail esclave* l'imposition de conditions dégradantes de travail. Si maintenant les conditions dégradantes ne le sont plus, eh bien, il n'y a plus de *travail esclave*. C'est facile. Pour être sûr de cela, pour enfoncer encore plus le clou, le Ministre du Travail a pris une ordonnance il y a un mois qui dit aux inspecteurs du travail que la définition du *travail esclave* applicable n'est plus celle de la loi. Pour que soit considérée comme *travail esclave* une situation déterminée, il faudrait désormais que les violations de droit, les conditions dégradantes, les journées exténuantes, soient accompagnées de violence brutale et, dans la pratique, soient identiques à de la prison domiciliaire. C'est-à-dire que n'est esclave que celui qui est enchaîné, que celui qui est empêché d'aller et venir. C'est une confusion considérable, c'est une espèce de gros mensonge historique, juridique, théorique, qui consiste à considérer que l'esclavage c'est la même chose que l'interdiction d'aller et venir. Ce n'est pas vrai historiquement, et ce, dans le monde entier. L'esclavage, comme le dit très souvent et de manière très claire le pape François, c'est traiter quelqu'un comme une chose. C'est l'empêcher d'exercer sa souveraineté personnelle, sa liberté personnelle au sens de « je veux, je sais ce que je veux, je veux dire oui, je veux dire non ». Ce n'est pas simplement je peux me déplacer. Se déplacer est une dimension extrêmement formelle et réduite de la liberté.

LDP : Vous êtes le coordinateur de la campagne nationale de la Commission Pastorale de la Terre contre le *travail esclave*. En quoi consiste votre travail ?

Xavier Plassat : Notre campagne a l'objectif d'alerter les travailleurs contre le risque du *travail esclave*. Elle accueille les travailleurs quand ils viennent pour se plaindre, après avoir fui d'une situation d'esclavage, et fait en sorte que la situation qu'ils décrivent soit prise au sérieux par les autorités et soit l'objet d'investigation rapide par l'inspection du travail. Fait en sorte aussi que l'Etat adopte des programmes sociaux, des politiques publiques qui aillent aux racines du problème parce que l'on sait très bien que même pour avoir libéré pratiquement 52.000 esclaves depuis 1995 on n'a pas éradiqué l'esclavage.

LDP : Pourquoi on n'a pas pu éradiquer l'esclavage ?

Xavier Plassat : Éradiquer c'est quelque chose de plus profond, c'est aller aux causes. Pour cela nous participons à différentes instances publiques où la société et les pouvoirs publics discutent et se fâchent parfois. Mon travail dans tout cela c'est faire en sorte que nos équipes qui sont impliquées dans la campagne contre le *travail esclave* et qui sont sur le terrain dans huit états du Brésil parmi les plus criants sur ce plan là, adoptent une stratégie de travail coordonnée, intelligente. Ce n'est pas simplement faire un travail de miséricorde et d'écoute. C'est un travail en profondeur. On a un plan de travail. On vient de lancer un nouveau programme qu'on a appelé « Réseau d'action intégrée pour combattre l'esclavage » (Raice) : il vise à pousser les institutions qui ont quelque chose à faire sur ce sujet à agir et ce, de forme coordonnée. On veut mettre en œuvre une espèce de réseau local et inter-régional pour que les travailleurs qui sont en risque de *travail esclave* ou qui viennent d'en être délivrés n'y retombent pas. C'est faire en sorte que les actions publiques puissent s'exercer sur les populations qu'on essaye de cibler

de la manière la plus précise : celles qui sont en situation de grande vulnérabilité.

LDP : Que représente la mort du frère Henri des Roziers pour le Mouvement des Sans Terre et pour la campagne contre le *travail esclave* dont vous êtes un des piliers ? Son travail comme avocat des sans terre et des paysans pauvres sera-t-il poursuivi par d'autres personnes sur place ?

Xavier Plassat : Cela représente un grand deuil, pas un deuil inattendu, on savait que sa situation de santé était très fragile mais il était tellement radieux, irradiant par sa parole, par son attention, son écoute, les visites que beaucoup de gens lui faisaient à Paris et répercutaient au Brésil, et surtout par le souvenir qu'il a laissé intact auprès des gens avec qui il a travaillé. Il a représenté une lumière et plus encore dans cette nuit obscure où le gouvernement « golpiste », putchiste, prétend nous installer. C'est une lumière, je ne dirai pas qui s'éteint parce que c'est une étoile qui s'allume et qui nous conduit. On voit bien que, pour beaucoup de gens, son exemple et surtout sa manière de travailler, son exigence personnelle, sa rigueur et sa capacité de compassion ont produit des effets qui sont durables. On a des jeunes avocats, on a des centaines de militants, des centaines de fonctionnaires de l'Etat au niveau fédéral comme au niveau régional qui ont appris à changer d'attitude et à savoir ce qui est important simplement pour l'avoir croisé, ou parfois pour avoir été pris dans le feu de sa sainte colère. J'en prends pour exemple ce juge de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme, Roberto Caldas, qui a confessé devant nous, au cours de la célébration des obsèques, que c'est Henri qui lui a appris l'existence du *travail esclave*, rendez-vous compte ! C'est le juge du travail Jônatas, de Marabá, un homme très impliqué dans la lutte contre l'esclavage et qui a fait un voyage à Paris et y a

rendu visite à Henri. A cette occasion, il a écrit sur lui des choses très belles. Il a même dit qu'en étant auprès d'Henri, il avait eu l'impression d'écouter le pape François et d'en recevoir toute la lumière. C'est encore des procureurs du travail et tant d'autres... Je me souviens de quelques années en arrière, quand ils ont organisé un hommage à Henri. Des tas d'inspecteurs du travail qui ont appris par Henri à travailler avec la CPT (Commission Pastorale de la Terre). C'est nous tous, agents de pastorale qui, avec lui, avons appris à travailler. On pense qu'un avocat, on sait comment ça travaille. Eh bien non, on ne sait pas comment ça travaille, quand il s'agit d'Henri. C'est un avocat aux pieds nus qui fait son maximum pour écouter, pour entendre, pour vivre auprès des gens qu'il a à défendre, et qui invite ces gens-là à se mobiliser parce qu'il sait fort bien, par expérience, que le droit en lui-même ne résout rien, que le droit se conquiert, qu'il faut le prendre en main, qu'il faut se mobiliser pour faire bouger la réalité. Que la justice, elle est parfois pourrie, elle est souvent la justice des élites et que c'est par la pression, par la dénonciation, nationale et internationale, et par la mobilisation sociale qu'on fait avancer le droit.

LDP : Le président de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme, Roberto Figueiredo Caldas, a dit que le Brésil a une très bonne législation pour le contrôle du *travail esclave*. Cette loi est-elle appliquée partout ? Y a-t-il des moyens efficaces de contrôle ?

Xavier Plassat : Elle est de fait très avancée, sous plusieurs aspects, il s'agit vraiment d'une définition claire et contemporaine de l'esclavage : on y distingue quatre types de situations qui caractérisent l'esclavage, mais il suffit de l'une ou l'autre pour qu'il soit caractérisé.

LDP : Elle n'a pas été changée après le *golpe* ?

Xavier Plassat : Elle n'a pas été changée. Pas encore. Depuis des années le groupe parlementaire qui représente le lobby des grands propriétaires terriens et des grandes entreprises du BTP a proposé divers projets de loi mais ils n'ont pas réussi encore à les faire voter. C'est un peu pour offrir une espèce de raccourci que le Ministre du Travail a choisi d'agir par ordonnance. Il a ainsi tenté d'anticiper par un acte réglementaire ce que la loi n'a pas encore réussi à faire au Congrès. Cette ordonnance est totalement illégale et lui a valu la colère de l'inspection du travail de son propre ministère, le rejet du Ministère Public Fédéral qui l'a enjoint de la rapporter. La présidente de la Cour Suprême elle-même a pris un référé suspendant la mise en application de cette ordonnance « au motif qu'elle est illégale et anticonstitutionnelle ». Oui c'est vrai, on a vraiment une législation avancée : une loi qui décrit clairement l'esclavage, l'existence de divers mécanismes et instruments tels que le Plan National d'Éradication du *travail esclave* qui prévoit l'action de différentes institutions de manière coordonnée, l'existence d'un Groupe Mobile spécialisé dans l'inspection du *travail esclave* qui réunit des procureurs, des policiers fédéraux, des inspecteurs, des défenseurs publics, et qui se déplace n'importe où sur le territoire national. Bien sûr, il y a des limites : celle des ressources et celle des effectifs. On a au Brésil depuis 15 ans une chute du nombre des inspecteurs du travail. Ce nombre a diminué alors que la population active a presque doublé.

LDP : **Et quant à la publication de la liste noire des mauvais patrons ? Est-elle efficace ?**

Xavier Plassat : On l'appelle au Brésil 'liste sale'. C'est un registre qui rend public, à destination des agents économiques et de la société en général, le nom des employeurs qui ont été pris la main dans le sac

avec des esclaves dans leur propriété. C'est cette publicité qui fait le plus mal et c'est cela qu'ils veulent arrêter parce que c'est grâce à cette visibilité que les mauvais joueurs sont sanctionnés par le marché global. Aujourd'hui, quand même, on est dans un capitalisme un peu modernisé. Il a encore tous les péchés possibles, mais on peut observer qu'aussi bien en Angleterre, au Canada, aux États-Unis, en France ou au Brésil, il y a des efforts de la part d'un certain nombre de secteurs de l'industrie ou du commerce pour faire preuve d'un minimum de décence sur les conditions de travail comme d'un minimum de décence pour le respect de l'environnement. Ils adoptent des règles minimales qui permettent d'écarter les mauvais joueurs, ceux qui font du dumping social ou environnemental. Au Brésil, aujourd'hui, on voit que c'est surtout les secteurs les plus archaïques qui essayent de revenir en arrière sur cela.

Ce qui est intéressant c'est que la sentence de condamnation de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme dit au Brésil : « Ne reculez pas, ne revenez pas en arrière, vous avez une législation qui est déjà un modèle, une référence, vous n'avez pas le droit de revenir en arrière ».

LDP : Vous avez donné des chiffres de travailleurs libérés de la condition d'esclave (52.000 depuis 1995). Vous estimez que la situation s'est améliorée petit à petit depuis que vous êtes au Brésil ?

Xavier Plassat : Je dirais qu'elle s'est améliorée en termes d'acceptation et de mise en œuvre de cette politique contre l'esclavage. Mais d'une manière contradictoire, parce qu'aujourd'hui on voit tout le contraire. On assiste aujourd'hui à une tentative considérable pour abolir cette législation, ces mécanismes, pour

empêcher la libre action des inspecteurs du travail, leur mettre des bâtons dans les roues en imposant des conditions difficiles. C'est le sens de la récente ordonnance (n°1129) du Ministre du Travail. Selon elle, pour caractériser le *travail esclave*, il faudrait qu'il y ait un flic qui accompagne les inspecteurs du travail et qui certifie : « Ah oui, c'est du *travail esclave* ». Cette exigence va contre toutes les conventions, en particulier de l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Mais on a quand même avancé. Le nombre de personnes qu'on trouve en situation d'esclavage a réduit beaucoup depuis cinq ou huit ans. Il y a eu une période où on avait 5 à 6 mille personnes libérées par an. On est maintenant au dessous de mille. On avait des secteurs où la situation était critique : canne à sucre, charbon de bois, par exemple.

LDP : Est-ce que cela signifie une baisse réelle ou la modification des stratégies qui rend encore plus invisible cette situation ?

Xavier Plassat : Le *travail esclave* est le type même du crime invisible, c'est comme les agressions sexuelles. C'est difficile à prouver, difficile à voir. Donc, il faut faire tout un travail d'éducation, de sensibilisation. Il faut en parler.

LDP : Et avec les campagnes de la CPT, vous conscientisez les travailleurs sur ce problème, un formidable travail de pédagogie...

Xavier Plassat : C'est Henri qui nous a obligés à nous mettre en branle y compris dans la CPT. Nous sommes une 'filiale' de la Commission Pastorale de la Terre dont le nom original est 'CPT Région Araguaia-Tocantins'. Elle a été créée dans les années 1970 et embrasse toute la région formée par la Prélature de São Félix do Araguaia (Mato Grosso), le sud et sud-est du Pará qui était le Diocèse de Conceição do Araguaia (à l'époque Marabá en faisait partie) et l'actuel Tocantins. Et nous avons nos réunions périodiques et nos

assemblées en présence d'Henri, de Dorothy Stang – cette religieuse américaine assassinée voici 12 ans, de Dom Pedro Casaldáliga, du père Ricardo Rezende. Avant mon arrivée, il y avait aussi Josimo Tavares, qui a été assassiné en 1986. C'est là qu'est née la campagne nationale contre l'esclavage. Henri, Ricardo, Pedro et quelques autres en ont conçu l'idée.

LDP : C'était en quelle année ?

Xavier Plassat : On l'a mise en route en 1997 mais Henri et les autres avaient commencé dès 1992 à nous « buriner ». Henri disait : « Nous, on reçoit des plaintes de travailleurs qui fuient de fazendas, de la région de Maraba, de Rio Maria, de São Félix do Araguaia et, invariablement, ces ouvriers agricoles viennent du Piauí, du Maranhão, du Tocantins. Et vous, vous les voyez passer sous votre nez sans rien voir. Vous êtes pourtant sur la route de l'esclavage. Toutes les CPT sont sur la route de l'esclavage, mais elles ne voient rien. Il faut ouvrir l'œil. Mettons-nous en campagne. Formons entre nous une articulation en réseau ». C'est pour cela que notre campagne s'appelle « *De olho aberto para não virar escravo* » (Ouvrez l'œil pour ne pas devenir esclave).

LDP : Le PT (Parti des Travailleurs) a gouverné le Brésil pendant 13 ans (2003-2016). Pourquoi, à votre avis, les gouvernements de Lula et Dilma n'ont pas touché au problème de la réforme agraire ?

Xavier Plassat : Je dirais que c'est une espèce de pacte des élites qui a été sournoisement établi au nom du maintien au pouvoir. Elire un président comme Lula n'était pas une chose impossible, mais on savait dès le début qu'il n'aurait pas au Congrès la masse de manœuvre suffisante. Donc il a mis en place des accords contradictoires avec ce

marais brésilien qui représente possiblement 60% du Congrès et qui, selon le plus offrant, peut voter à droite ou à gauche. Il votait à gauche avec Lula parce que son gouvernement lui a garanti la permanence d'un certain nombre de bénéfices et de privilèges. Il n'a pas fait de réforme politique, pas fait de réforme fiscale, il n'a pas fait la réforme agraire. Mais il a réussi à canaliser beaucoup plus de ressources vers les plus pauvres. Il a amenuisé la misère mais il n'a pas réduit l'abus dont se prévalent les classes privilégiées. Une fois qu'elles ont vu que la crise internationale ne leur permettait plus de percevoir une part aussi considérable du gâteau - comme l'avait promis le pacte des élites – les élites ont simplement changé de pacte. Elles ont fait un nouveau pacte, avec Michel Temer, celui-là même qui représentait les élites au sein du pouvoir. Depuis lors, elles et lui mettent en œuvre ce nouveau pacte.

LDP : Comment envisagez-vous l'avenir de l'Église catholique dans le monde ?

Xavier Plassat : Dans le monde je n'en sais rien, mais ça me préoccupe parfois de voir que, plus que jamais, aujourd'hui la religion est un enjeu de pouvoir. On instrumentalise les religions pour endormir la population, pour opprimer, pour faire passer des codes moraux inacceptables. C'est le cas au Brésil. Je regarde de manière préoccupante la montée des courants charismatiques dans l'Église catholique ou chez les pentecôtistes évangéliques. Je ne suis pas contre les courants charismatiques, ils peuvent avoir les pieds sur terre aussi dans leur intuition de vérité, mais quand ils commencent à décoller complètement d'une insertion historique je me pose la question « à quoi et à qui ça sert ». Surtout quand on voit que leur accroche principale c'est dans les

classes populaires les plus menacées ou dans les couches moyennes qui rêvent de se faire un coin au soleil dans l'église de la prospérité.

LDP : Que pensez-vous de la ' théologie de la prospérité ' qui vient des États Unis ?

Xavier Plassat : J'en pense le plus grand mal possible. Cela n'a rien à voir avec l'Évangile de Jésus Christ.

LDP : Quand êtes-vous entré en contact avec la théologie de la libération ?

Xavier Plassat : Quand j'avais 15, 16 ans j'ai lu un livre, « L'Eglise à l'heure de l'Amérique Latine », de François Houtart et Edouard Pin. Ce livre relatait les premières expériences des Communautés Ecclésiales de Base (CEBs). C'était juste après le Concile. Ce livre m'a passionné. J'avais un copain à l'époque dont un oncle avait travaillé au Brésil et qui m'en parlait beaucoup, et j'étais alors à la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne). A posteriori, je lis ce qu'on vivait à la JEC comme quelque chose de très cohérent avec la théologie de la libération, une expérience qui vise à intégrer la vie réelle dans la vie de foi, de faire exister l'espérance chrétienne, biblique, dans l'expérience sociale et humaine, dans la transformation de la société. Le mode d'action de la JEC, « voir, juger, agir » la méthodologie de la JEC part de la réalité, et essaie de lire et d'analyser la réalité avec quelques instruments (à l'époque un peu limités). Après le mouvement étudiant de Mai 68 on va approfondir cela en s'appropriant certaines données du marxisme. Dès la fin de mon temps de collègue je me suis passionné pour cela. C'est comme cela que j'ai été élevé dans la foi. Mon expérience chrétienne consciente

commence avec cela. On a été des passionnés du Concile Vatican II et on a appliqué le concile sur cette ligne-là.

LDP : Et vous avez décidé de devenir dominicain bien après ?

Xavier Plassat : Bien après. J'avais des petites idées d'être prêtre mais j'écartais cette tentation... A part notre aumônier de JEC, je ne voyais autour de moi, pratiquement, que des prêtres qui ne vivaient pas cet engagement ouvert sur le monde. Le premier dominicain, je l'ai rencontré à 16 ans juste avant le bac. Je me suis dit : « Voilà une forme ouverte, démocratique, libre, intelligente d'être prêtre, de ne pas être prisonnier ni de devenir une espèce de fonctionnaire public de l'Eglise ». Nous avons toute une série d'engagements possibles, on étudie, on vit en communauté, c'est démocratique. Voilà l'idée que je m'en suis faite à l'époque. Mais avant j'ai fait des études et ne suis devenu dominicain qu'après Sciences Po.

LDP : Après l'élection du pape François, l'église brésilienne a-t-elle changé dans le sens d'une plus grande ouverture vers la Théologie de la Libération qui fait une claire option pour les pauvres ?

Xavier Plassat : L'Église c'est un grand paquebot qui ne bouge pas aussi vite que ça. Le problème est que l'équipage de ce grand paquebot est formé, est nommé, mis en place toujours dans la période antérieure. Ce n'est pas parce qu'il y a un nouveau pape qui redonne vie à Vatican II et montre combien ce concile est riche pour aujourd'hui que les matelots s'alignent sur ce nouveau cap. Le paquebot, on sent qu'il flotte un peu. Je sens qu'il y a un peu de résistance. Il nous met à rude épreuve, le pape, en disant : « nous les curés, ce n'est pas nous seulement qui parlons au nom de l'Église. L'Église, c'est le peuple de Dieu. »

Le cléricalisme est une maladie terrible. Ce n'est pas pour rien qu'il a constamment ces mots à la bouche : « je veux une Eglise qui sorte, qui aille aux périphéries. Sortez de vos sacristies, sortez des quatre murs de vos églises. » L'Eglise vraie c'est le monde. Cela dérange quand même. Les changements sont plus en termes d'espérance. Le peuple se reconnaît très bien en cet appel de François. Moi, je travaille aussi en paroisse rurale depuis 5 ans, au fin fond du Tocantins, à Aragominas. Il y a là des gens très simples, des paysans, des 'assentados'. Quand on leur parle avec le langage que François utilise, les gens s'y retrouvent. La résistance peut venir de ceux qui ont du pouvoir à perdre, de la reconnaissance à perdre.

LDP : Comment avez-vous eu l'envie d'aller travailler au Brésil ?

Xavier Plassat : C'est venu de ma relation d'amitié avec le frère Tito de Alencar. Et du fait qu'on m'a demandé de ramener le corps de Tito au Brésil en 1983. A cette occasion, Henri Burin m'a montré la région où il travaillait pour la CPT, et les groupes qu'il suivait. Ils étaient en violent conflit pour tenter de garder leurs terres. Je me suis dit : « Ici je reviendrai un jour ! » Et je suis revenu deux fois pour mieux connaître et pour vérifier mes intuitions. Et la quatrième fois a été la bonne.

LDP : Vous n'avez jamais regretté ce choix ?

Xavier Plassat : J'avais négocié avec mon provincial qu'il me laisse aller au moins 6 ans. Je ne voulais pas y aller pour moins de temps, ça ne valait pas la peine en termes d'investissement. L'Ordre des dominicains dans le Brésil moderne est issu d'une mission de la Province dominicaine de Toulouse qui, à la fin du 19° siècle est allée dans une région peuplée d'indiens, dans le

Goiás, près du fleuve Araguaia. C'est pour cette raison que de Goiás à Marabá, en passant par Porto Nacional et Conceição do Araguaia, tous les évêchés ont souvent été tenus par des dominicains et - au début - par des français. On a ici comme une racine française. Dom Tomás Balduino a ainsi fait ses études à Saint-Maximin, près de Marseille. Nous – Henri, Jean, moi-même - on y est allé au nom de notre passion pour ces mouvements populaires de résistance et aussi pour l'Église de la libération.

LDP : Après la mort de la religieuse américaine Dorothy Stang (en 2005), la vie du frère Henri des Rozières valait 100 mille reais (un peu plus de 35 mille euros). Avez-vous peur des risques que comporte votre travail ? Votre vie est-elle en danger ?

Xavier Plassat : J'ai eu un seul épisode de menace sérieuse, en 2003 ou 2004. Il y avait eu successivement plusieurs travailleurs qui avaient été assassinés dans des fermes du côté de São Felix do Xingu, dans le Para. Ils étaient tous originaires de la même commune (Ananas), qui est à 150 km d'Araguaína. Au bout du quatrième ou du cinquième mort, j'ai fait une note que j'ai lue devant la Commission nationale de lutte contre l'esclavage. Le mois suivant il y avait un mort de plus. J'ai actualisé la note. Le mois suivant, il y en avait deux de plus. Cette fois j'ai dit : « Vous en voulez combien pour commencer à bouger le petit doigt ? ». Alors ils m'ont emmené chez le procureur général de la République.

LDP : Et pourquoi étaient-ils assassinés ?

Xavier Plassat : On ne sait pas trop, mais à chaque fois on parlait d'un malheureux accident du travail. Je suis allé voir l'un des défunts. Il avait une balle dans l'œil. J'ai eu la certitude que

l'histoire était fausse. Je n'ai pas de données exactes pour dire qu'il s'agissait de *travail esclave*, mais c'était pour le moins dans le cadre d'une activité de déboisement illégal et dans des conditions de travail dégradantes. À la suite de ça, il y a eu une opération de la Police Fédérale et du Ministère Public Fédéral porteurs de mandats d'arrêts contre deux propriétaires terriens et quelques intermédiaires. Un de ces « fazendeiros » était un grand criminel, bien connu dans la région. À partir de cela, il est devenu une véritable bête furieuse et s'est dressé contre le procureur du travail, contre la CPT et contre moi qui avait fait connaître les morts. J'ai discuté avec la Police Fédérale sur ce qu'il fallait faire. Deux de mes collègues étaient également menacés, ainsi qu'un couple de jeunes travailleurs. Ce couple a été inclus dans le programme de protection à témoins, mes deux collègues ont été éloignés de la région, parce qu'ils étaient mariés et originaires d'Ananas. J'ai bénéficié de la protection d'une jeune Américaine qui, à l'époque, était chez nous en stage et habitait dans ma maison. Je lui ai proposé de m'accompagner partout. Elle a accepté. L'évêque n'a pas bien compris tout ça...

LDP : Le CIMI (Conseil Missionnaire pour les Indiens) créé, ainsi que la CPT, par le dominicain dom Tomas Balduino et par dom Pedro Casaldáliga, a-t-il les moyens nécessaires pour protéger les indiens brésiliens si menacés par toute sorte d'agressions ?

Xavier Plassat : C'est un peu comme se demander si David a les moyens de se défendre contre Goliath. C'est la même chose pour les paysans, pour la CPT, pour les esclaves. Dans l'histoire, David arrive à renverser Goliath. Aujourd'hui le CIMI se trouve vraiment tout seul. Il me semble que la procureure fédérale des droits des

citoyens, Deborah Duprat, est une grande défenseure des droits des Indiens, de même que Raquel Dodge, qui est aussi une spécialiste de la lutte contre l'esclavage, elle a été notre expert à durant le procès Brasil Verde, jugé à San José de Costa Rica. Elle y est allée et c'est elle qui a parlé en premier. Depuis que le gouvernement Temer est en place, les initiatives du pouvoir sont un désastre pour les Indiens. La Funai ne défend plus les Indiens, le CIMI est plus seul que jamais. Mais la procureure de la République reste de notre côté. Il y a eu des notes publiques de la CNBB au cours des trois derniers mois aussi bien pour défendre la cause du combat contre l'esclavage que celle des indiens.